



## COMpte RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 5 Décembre 2025

**Présents** : Mmes Christel ANTOINE, Michèle FICHET, Danièle HENRY, Audeline MOMY, Denise MARSOT, Nadia NICOLAS, Laure PALLAUD ; Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Florian BONNET, Fabien CADOUX, Sébastien LABOIRO, Serge SEGUIN.

**Absentes excusées** : Mickael LAMBLA donne procuration Christophe BONNEFOY

**Secrétaire de séance** : Christel ANTOINE

**Approbation du dernier conseil municipal : à l'unanimité****REFECTION VOIRIES TROTTOIRS ET DEMANDES DE SUBVENTIONS**

La commission voirie et sécurité s'étant réunie afin d'analyser les améliorations à apporter, Florian BONNET présente les aménagements de sécurité à effectuer et le chiffrage associé. Trois entreprises ont été consultées, la commission voirie et sécurité présente l'offre la mieux disante pour une réfection de voirie sur une majeure partie de la commune, avec création de trottoirs et aménagement de sécurité pour un montant total de 278 979,29 € HT soit 334 775,15 € TTC avec l'entreprise ROGER MARTIN.

Le conseil municipal, exposé entendu, valide à la majorité avec 10 pour ; 3 abstentions ; 0 contre ; l'offre présentée et charge Monsieur le Maire d'effectuer les demandes de subventions associées.

**INTEGRATION DES REUSLTATS DU SIVOS**

Au terme de l'arrêté n° 25-2025-09-23-00003 émis par la Préfecture du Doubs le 23 septembre 2025 et portant dissolution du syndicat intercommunal à vocation scolaire de Saint-Vit, il y a lieu de répartir l'actif et le passif au prorata de la population de chaque commune membre, condition de répartition acceptée par délibérations concordantes du conseil syndical et de ses communes membres.

Les écritures de dissolution du syndicat scolaire de Saint-Vit ayant été comptabilisées par le SGC de Besançon, l'affectation des bonis de liquidation pour la commune de Mercey-Le-Grand se répartit comme suit :

- Recettes de fonctionnement : R002 : + 103,16 euros
- Dépenses d'investissement : D001 : - 793,55€

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'intégration des résultats.

**COMPLEMENTAIRE SANTE**

A partir du 1er janvier 2026, tous les employeurs publics doivent proposer une participation à une complémentaire santé pour leurs agents pour un minimum de 50% du montant de référence.

Pour se faire deux solutions sont proposées : la labélisation ou l'adhésion au contrat groupé. Monsieur le Maire propose une adhésion au contrat groupé négocié par le Centre de Gestion du Doubs, avec la MNT avec une prise en charge par la commune de 50% du montant de référence, soit 15€ par agent.

**Mairie de MERCEY-LE-GRAND**  
***Suite Compte rendu du Conseil Municipal 5 Décembre 2025***

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'affiliation au contrat groupé et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires.

**OUVERTURE DE CREDITS AVANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026**

Le Maire explique qu'il faut demander au conseil municipal de se prononcer sur l'autorisation budgétaire spéciale pour des dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget primitif 2026 dans le cadre du budget principal. Cela permet de régler les investissements avant le vote du budget primitif qui aura lieu en mars ou avril 2026. Le montant de l'autorisation budgétaire doit être au maximum de 25 % du montant de l'exercice de l'année précédente 2025 (hors emprunts et reste à réaliser).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette autorisation budgétaire spéciale, et autorise le mandatement, et la liquidation des dépenses d'investissement, à hauteur de 119 540 €, avant le vote du budget primitif 2026.

**Questions Diverses :**

- Point sur les travaux
- Comptes-rendus des réunions communales, intercommunales et avec Syndicats
- Atelier accompagnement des séniors pour la sécurité routière : 12 participants
- Atelier SIEL, gym adaptée : 12/13 participants
- Rencontre avec le SIEVO pour l'assainissement/urbanisme :  
Schéma directeur d'assainissement : état des lieux par le SIEVO  
Lagune fonctionne bien pour l'instant.  
Agrandissement ou changement du système
- Points sur les dossiers d'urbanisme
- Repas des ainés et de l'équipe municipale **Dimanche midi 14 décembre 2025** à la salle polyvalente, organisation par Danièle HENRY
- Messe de Noël à l'Eglise St Martin de MERCEY LE GRAND, Mercredi 24 Décembre 2025 à 17h45
- **Vœux du Maire et du Conseil municipal le vendredi 9 janvier** à 19h à la salle polyvalente
- Réunion publique élection municipale 2026 : nouveau mode de scrutin ; **vendredi 16 janvier 2026 à 19h**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

Le 8 Décembre 2025, Le Mairie, Didier AUBRY

